Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260722-20260706-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 18 juillet 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Camille DROFF – Michel MORVAN-CHATELIER – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉS : Sylvie LE QUEAU (procuration à Lorinne ANSQUER), Charlotte DARMOIS (procuration à Michel MORVAN-CHATELIER), Ludovic RIOU (procuration à Camille DROFF)

Madame Lorinne ANSQUER a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE MARCHE D'ASSURANCES

Madame La Maire informe l'Assemblée que Monsieur Vincent PINEAU, consultant pour les marchés publics d'assurances, a transmis une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la consultation du marché d'assurances qui arrive à échéance le 31 décembre 2026.

Le montant de la prestation s'élève à 2 640, 00 € TTC.

Madame La Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer cette convention.

Après avoir entendu l'exposé de la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal,

AUTORISE LA MAIRE A SIGNER la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des marchés d'assurances de la commune.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LA SECRETAIRE

Valérie BESNARD — Lorinne ANSQUER

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture